

RENCONTRE RÉGIONALE DE THÉÂTRE DE JEUNES

THÉÂ'MONTÉL

31 mars, 1er et 2 avril 2023



RÈGLEMENT

1. - L'Union Régionale Rhône-Alpes de la FNCTA organise la seconde Rencontre Régionale Théâtre de Jeunes "THÉÂ'MONTÉL" qui se déroulera du 31 mars au 2 avril 2023 à Montélimar (Conservatoire, Théâtre municipal et Salle d'honneur de L'Hôtel de Ville de Montélimar, Château des Adhémar et Le Fief à La Bégude) .

Ce sont les Comités Départementaux Drôme et Ardèche de la FNCTA qui ont la charge de l'organisation de cette Rencontre.

2. - Cette rencontre s'adresse à toutes les formations de théâtre amateur jeunes de la région Rhône-Alpes, affiliées à la FNCTA.

L'âge des comédiens sur scène ne devra pas excéder 18 ans, mais des dérogations, au cas par cas, pourront être accordées par le comité de sélection.

Les troupes pourront présenter si elles le souhaitent un spectacle.

La durée des œuvres jouées doit être comprise entre 10 et 45 minutes.

La rencontre prendra en charge les droits d'auteur SACD et SACEM.

3. a) Les troupes participantes s'engagent à :

- À remplir et retourner (par voie postale ou électronique), la fiche de renseignements et les pièces demandées ; il est prévu un hébergement de tous (encadrants et jeunes)
- Respecter les lieux
- À être présent (encadrants et jeunes) sur la totalité des animations

b) Les troupes souhaitant présenter un spectacle s'engagent à :

- Fournir tous documents nécessaires à la communication (affiches, photographies ...)
- Adresser un exemplaire du plan de feux et implantation des décors
- Joindre l'autorisation SACD au dossier
- Suivre le planning de programmation et répétitions prévues
- Communiquer à son public la manifestation et l'inciter à venir à cette Rencontre

c) L'organisateur s'engage à :

- Remettre une convention définitive à chaque troupe sélectionnée, incluant les conditions d'hébergement et de restauration
- Faire communication et diffusion de la programmation
- Mettre un service technique à disposition
- Prendre en charge les droits d'auteurs (SACD et SACEM)
- Organiser l'animation des ateliers
- Assurer l'hébergement, la restauration et les transports entre les lieux pendant le séjour

4. - PROGRAMME

Vendredi 30 mars 2023

- À partir de 19h : Accueil des troupes et ouverture des rencontres
- À 20h30 : Spectacle de la CIE Nandi : "Michelle, doit-on t'en vouloir d'avoir fait un selfie à Auschwitz ?" au Théâtre de Montélimar

Samedi 1er avril 2023

● Ateliers et/ou Visite

Tout au long de la journée auront lieu des ateliers.

4 ateliers ouverts à tous sur différents thèmes (marionnettes, kamishibaï, comedia dell'arte, match d'impro...)

Découverte du patrimoine Montilien avec le Château des Adhémar

- Représentation et restitution des ateliers

Dimanche 2 avril 2023

● Ateliers et/ou Visite

Tout au long de la journée auront lieu des ateliers.

4 ateliers ouverts à tous sur différents thèmes (marionnettes, kamishibaï, comedia dell'arte, match d'impro...)

Découverte du patrimoine Montilien avec le Château des Adhémar

- Représentation et restitution des ateliers
- 15h : Clôture des Rencontres

5. Dispositions générales

Les troupes sélectionnées seront hébergées, gratuitement, pendant toute la durée de la rencontre, au FIEF - 245, Grande Rue - Châteauneuf de Mazenc - 26160 La Bégude de Mazenc

La sécurité devra être assurée par la présence d'au minimum un adulte pour 12 jeunes.

Les troupes sélectionnées pourront bénéficier d'un défraiement forfaitaire de 0,38 cts/km. Le nombre de kilomètres (aller/retour) du siège social de la troupe au FIEF est déterminé par rapport au trajet le plus rapide d'après le site internet :

<http://www.viamichelin.com>

- **Précisions** : selon le nombre de personnes dans la troupe (comédiens/metteur en

scène/techniciens...), nous comptons un véhicule pour 4 personnes, plus, s'il y a lieu, un véhicule pour le matériel et les décors. (ex : s'il y a 12 personnes dans la troupe, 3 voitures seront comptées)

Les frais de restauration seront pris en charge par les organisateurs de la Rencontre à partir du samedi matin. Le repas du vendredi soir n'est pas assuré.

6. Calendrier

- Les dossiers de candidature seront reçus **à partir du 17 octobre 2022**
- Fin des candidatures **le 23 décembre 2022**

7. Dossier de candidature

Les troupes peuvent demander leur dossier de candidature par mail à Cléa :
cd07@fncta.fr // 06 11 73 10 10
ou par téléchargement sur le site : www.auratheatreamateur.fr

En cas de force majeure, l'Union Régionale Rhône-Alpes, se réserve le droit de modifier le présent règlement, de reporter ou d'annuler la Rencontre.